



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130199>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-130199**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-123546

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Rennes Métropole

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24350013900189

**Ville** : RENNES

**Code postal** : 35031

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 35

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DU CONTRAT DE VILLE DE LA METROPOLE RENNAISE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79416200

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre est un accord-cadre composite correspondant pour partie à un accord-cadre et pour partie à un marché ordinaire. Les prestations relatives au renouvellement du conseil citoyen relèvent du marché ordinaire avec des prestations complémentaires. Les prestations relatives d'une part à l'accompagnement du conseil citoyen et de la participation citoyenne et d'autre part à la coordination relèvent de l'accord-cadre avec maximum passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. La mission d'accompagnement de la participation citoyenne aura pour enjeu de permettre le dialogue citoyen et renforcer le pouvoir d'agir des habitants grâce à une implication plus représentative et plus importante des habitantes et habitants des quartiers populaires dans la mise en oeuvre du projet de leur quartier pour la période 2025/2027

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 22/11/2024 à 17h00, lire 28/11/2024 à 17h00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2024**